

<i>Nombre de membres au Conseil métropolitain : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 107 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 67 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 21 Absent(s) excusé(s) : 28 Absent(s) : 13</i>
--	---	--

Date de convocation : 20 mars 2018

Vote(s) pour : 84
Vote(s) contre : 4
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 26 mars 2018,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2018-03-26-CC-5.4 :

Fixation du taux de TEOM pour l'année 2018.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général des Impôts, et notamment les articles 1520 et suivants,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 4 avril 2016 portant adoption du Plan Pluriannuel d'Investissements 2016-2020 et particulièrement de l'Autorisation de Programme "15QVGD001 – programme de conteneurisation de la collecte des déchets"

VU le Budget Primitif 2018,

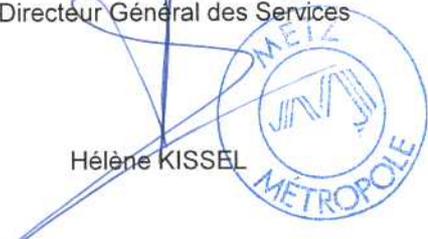
CONSIDERANT les délais nécessaires à la mise en œuvre du programme de conteneurisation de 25 millions d'euros et tenant compte des opérations d'investissement restant à réaliser pour 14,2 millions d'euros, notamment sur la Ville de Metz,

DECIDE de fixer le taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2018 à 10,73%,

CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Pour extrait conforme
Metz, le 27 mars 2018
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



Résumé de l'acte
057-200039865-20180326-03-2018-DC5-4-DE

Numéro de l'acte : 03-2018-DC5-4
Date de décision : lundi 26 mars 2018
Nature de l'acte : Délibérations
Objet : Fixation du taux de TEOM pour l'année 2018
Classification : 7.2 - Fiscalité
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 28/03/2018
Numéro AR : 057-200039865-20180326-03-2018-DC5-4-DE
Document principal : 5.4.pdf

Historique :

28/03/18 08:31	En cours de création	
28/03/18 08:32	En préparation	Catherine DELLES
28/03/18 11:14	Reçu	Catherine DELLES
28/03/18 11:14	En cours de transmission	
28/03/18 11:15	Transmis en Préfecture	
28/03/18 11:18	Accusé de réception reçu	